

V

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

N^{os}
des tableaux.

- I. — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1906.
 - I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
 - II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1906, suivant la juridiction et la pénalité.
 - III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
 - IV. — Répartition par département.
 - V. — Condamnés étrangers.
 - VI. — Répartition suivant l'âge.
 - VII. — — — l'état civil.
 - VIII. — — — la religion.
 - IX. — Professions exercées avant l'entrée.
 - X. — Antécédents judiciaires.
 - XI. — Parts attribuées sur le produit du travail.
 - XII. — État de l'instruction.
 - XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
 - XIV. — État disciplinaire.
 - XV. — Mouvement de l'infirmerie.
 - XVI. — Maladies.
 - XVII. — Décès.
 - XVIII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
 - XIX. — Industries exploitées.
 - XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
 - XXI. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
 - XXII. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1906.
 - XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
 - XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.
-

DÉPOT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES
DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1906.
Population au 31 décembre 1906.

CATÉGORIES	Population restant au 31 décembre 1905.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1906					SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1906											Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.			
		VENANT			REINTÉGRÉS		TOTAL	Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	Par l'expiration de la peine ou par grâce.	TRANSFÉRÉS						TOTAL	Changés de catégorie par commutation de peine.				Population au 31 décembre 1906 par catégorie.		
1	2	3	4	5	6	7				8	9	10	11	12	13			14	15	16		17	18
Travaux forcés...	81	546	»	»	7	»	553	»	»	533	6	2	»	2	543	35	56	80.422	220	363			
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	31	»	»	31	»	»	»	31	»	»						
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»						
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	4	»	»						
Relégables.....	»	350	»	»	»	»	350	»	»	345	1	»	»	»	346	»	4						
TOTAUX.....	81	896	»	»	7	»	903	35	»	878	42	2	»	2	924	35	60						
TOTAUX GÉNÉRAUX			903							924													

NOTE. — Toutes les catégories pénales figurent à ce tableau pour permettre d'indiquer clairement la nature des commutations.

TABLEAU N° I bis. — Départs
à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

DATES DES DÉPARTS	NOMS DES NAVIRES	NOMBRE des INDIVIDUS présentes aux commis- sions médicales.	NOMBRE des individus reconnus			NOMBRE DES INDIVIDUS EMBARQUÉS A DESTINATION DE					
			hors d'état d'être embarqués.			la Nouvelle-Calédonie.			la Guyane.		
1	2	3	Provisoirement.	Définitivement.	en état d'être embarqués.	Travaux forcés.	Relégation.	TOTAL	Travaux forcés.	Relégation.	TOTAL
1906											
30 juin.....	« Loire »	442	7	»	435	»	»	»	280	155	435
22 décembre.....	« Loire »	451	6	2	443	»	»	»	253	190	443
	TOTAUX.....	893	13	2	878	»	»	»	533	345	878

TABLEAU N° II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1906,
suivant la juridiction et la pénalité.

JUGÉS	TRAVAUX forcés.	Relégables.
Par les tribunaux correctionnels.....	»	4
Par les cours d'assises.....	53	»
Par les tribunaux militaires.....	3	»
	56	4
TOTAL.....	60	
CONDAMNÉS		
Relégués.....	»	4
A 5 ans.....	12	»
A plus de 5 ans et à moins de 10 ans.....	15	»
A 10 ans.....	6	»
A plus de 10 à 15 ans.....	4	»
A plus de 15 à 20 ans.....	7	»
A plus de 20 ans.....	»	»
A perpétuité.....	12	»
	56	4
TOTAL.....	60	

TABLEAU N° III. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1906,
suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.

	TRAVAUX forcés.	Relégables.
§ 1°		
Assassinat.....	7	»
Association de malfaiteurs.....	»	»
Empoisonnement.....	2	»
Fausse monnaie et fabrication de billets de banque.....	3	»
Incendie.....	»	»
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit.....	1	»
Parricide.....	»	»
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réunion, envahissement de maisons habitées avec violence, etc.....	1	»
Recel.....	»	»
Séquestration de personnes.....	21	»
Vol qualifié.....	»	»
§ 2.		
Abus de confiance.....	»	»
Attentat à la pudeur (complicité d').....	»	»
Avortement (complicité d').....	1	»
Banqueroute frauduleuse.....	»	»
Détournements de deniers publics.....	»	»
Faux en écriture privée.....	»	»
Infanticide (complicité d').....	»	»
Vente et achat d'effets militaires.....	»	»
Viol (complicité de).....	»	»
§ 3 (divers).		
§ 4.		
Attentat à la pudeur.....	1	»
Bigamie.....	5	»
Coups et blessures.....	1	4
Vol simple.....	4	»
Viol.....	9	»
Meurtre, art. 233, 295, (304 § 3), 326 du code pénal.....	»	»
§ 5.		
Provocations de militaires à passer aux rebelles armées.....	»	»
Voies de fait envers un supérieur.....	»	»
	56	4
TOTAL.....	60	

TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
		<i>Report</i>	36
Ain.....	1	Marne.....	»
Aisne.....	1	Marne (Haute-).....	»
Allier.....	1	Mayenne.....	»
Alpes (Basses-).....	»	Meurthe-et-Moselle.....	2
Alpes (Hautes-).....	»	Meuse.....	»
Alpes-Maritimes.....	2	Morbihan.....	»
Ardèche.....	»	Nièvre.....	»
Ardennes.....	»	Nord.....	»
Ariège.....	»	Oise.....	»
Aube.....	»	Orne.....	»
Aude.....	»	Pas-de-Calais.....	2
Aveyron.....	»	Puy-de-Dôme.....	1
Bouches-du-Rhône.....	7	Pyénées (Basses-).....	»
Calvados.....	»	Pyénées (Hautes-).....	»
Cantal.....	»	Pyénées-Orientales.....	»
Charente.....	2	Rhin (Bas-).....	»
Charente-Inférieure.....	1	Rhin (Haut-).....	»
Cher.....	»	Rhône.....	»
Corrèze.....	»	Saône (Haute-).....	»
Corse.....	»	Saône-et-Loire.....	»
Côte-d'Or.....	1	Sarthe.....	»
Côtes-du-Nord.....	3	Savoie.....	»
Creuse.....	»	Savoie (Haute-).....	»
Dordogne.....	»	Seine.....	11
Doubs.....	»	Seine-Inférieure.....	1
Drôme.....	»	Seine-et-Marne.....	»
Eure.....	1	Seine-et-Oise.....	1
Eure-et-Loir.....	»	Sèvres (Deux-).....	»
Finistère.....	3	Somme.....	1
Gard.....	1	Tarn.....	»
Garonne (Haute-).....	»	Tarn-et-Garonne.....	»
Gers.....	»	Var.....	1
Gironde.....	»	Vaucluse.....	1
Hérault.....	1	Vendée.....	»
Ille-et-Vilaine.....	2	Vienne.....	1
Indre.....	1	Vienne (Haute-).....	»
Indre-et-Loire.....	4	Vosges.....	»
Isère.....	»	Yonne.....	»
Jura.....	»	Algérie { Département d'Alger.....	»
Landes.....	1	— de Constantine.....	»
Loire.....	»	— d'Oran.....	»
Loire (Haute-).....	1	Colonies françaises.....	2
Loire-Inférieure.....	1	Arinées en campagne.....	»
Loiret.....	»	En mer.....	»
Lot.....	»	Tribunaux consulaires dans les Echelles du	»
Lot-et-Garonne.....	1	Levant.....	»
Loir-et-Cher.....	»	Principauté de Monaco.....	»
Lozère.....	»	République d'Andorre.....	»
Maine-et-Loire.....	»		
Manche.....	»		
<i>A reporter</i>	36	TOTAL.....	60

TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers détenus au 31 décembre 1906.

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS	Travaux forcés.	Relégables.	DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS	Travaux forcés.	Relégables.
Allemagne.....	»	»	<i>Report</i>	6	»
Angleterre.....	»	»	Portugal.....	»	»
Autriche.....	»	»	République d'Andorre.....	»	»
Belgique.....	»	»	Russie.....	»	»
Danemark.....	»	»	Suède et Norvège.....	»	»
Espagne.....	2	»	Suisse.....	1	»
Etats-Unis d'Amérique.....	»	»	Tunisie.....	»	»
Grèce.....	»	»	Turquie.....	»	»
Italie.....	4	»	Autres pays.....	»	»
Maroc.....	»	»			
Mexique.....	»	»	TOTALS.....	7	»
Pays-Bas.....	»	»			
<i>A reporter</i>	6	»			7

TABLEAU N° VI. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant l'âge.

De 16 à 20 ans.		De 21 à 25 ans.		De 26 à 30 ans.		De 31 à 40 ans.		De 41 à 50 ans.		De 51 à 60 ans.		TOTALS	
Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
2	»	21	1	10	1	13	1	7	1	3	»	56	4
												60	

TABLEAU N° VII. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant l'état civil.

CÉLIBATAIRES ET VEUFs				MARIÉS				TOTALS	
AVEC ENFANTS		SANS ENFANTS		AVEC ENFANTS		SANS ENFANTS		Travaux forcés.	Relégables.
Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	56	4
5	»	39	4	6	»	6	»	60	

TABLEAU N° VIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant la religion.

CATHOLIQUES	PROTESTANTS	ISRAÉLITES	MAHOMÉTANS	AVANT DÉCLARÉ n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
57	1	»	»	2	60

TABLEAU N° IX. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant les professions et métiers exercés au moment de leur jugement.

PROFESSIONS ET MÉTIERS	TRAVAUX FORCÉS	RELÉGABLES	TOTAL PAR CATÉGORIE et profession.
1	2	3	4
§ 1^{er}.			
Propriétaires, Rentiers	»	»	»
§ 2. — PROFESSIONS LIBÉRALES			
Avocats, Officiers ministériels, Clercs	»	»	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques	»	»	»
Dentistes, Herboristes, Chimistes	»	»	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs	»	»	»
Ecclésiastiques, Religieux	»	»	»
Etudiants, Hommes de lettres	»	»	»
Instituteurs, Professeurs	»	»	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires, Sages-Femmes	»	»	»
§ 3.			
Employés des services publics	»	»	»
Employés de commerce, d'industrie, de fabrique	»	»	»
§ 4. — COMMERÇANTS, FABRICANTS			
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs	2	»	2
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers	»	»	»
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers	2	»	2
§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES			
Bouchers, Charcutiers	1	»	1
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers	2	»	2
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs	»	1	1
§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES			
Boutonniers, Peigniers, Brassiers, Vanniers	»	»	»
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs	1	»	1
Fouleurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers	»	»	»
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton	»	»	»
Selliers, Bourrelliers	»	»	»
Tailleurs	2	»	2
Tanneurs, Tisseurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints	»	»	»
Typographes, Lithographes, Graveurs	»	»	»
§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER			
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Émailleurs, Horlogers	»	»	»
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Chauffourniers, Tuiliers	2	»	2
Charpentiers, Scieurs de long	2	»	2
Forgerons, Serruriers, Maréchaux-ferrants, Chauffeurs	8	»	8
Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Tailleurs de limes	1	»	1
Ferblantiers, Armuriers, Zingueurs	1	»	1
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Plafonneurs, Fumistes	2	»	2
Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois	1	»	1
Sabotiers, Carrossiers, Tonneliers	»	»	»
Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs	»	1	1
§ 8. — PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIÈRES, ETC.			
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs	»	»	»
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers	»	»	»
Cantoniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails	»	»	»
Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Cochers, Conducteurs, Postillons, Rouliers, Palefreniers, Voituriers	»	»	»
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Jardiniers, Pépiniéristes, Laboureurs	10	»	10
Métayers, Vignerons, Domestiques de ferme	»	»	»
Domestiques de ville, Portiers, Manœuvres, Terrassiers	15	1	16
§ 9. — PROFESSIONS NOMADES			
Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudeurs, Brocanteurs	4	»	4
Salimbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants	»	1	1
§ 10.			
Militaires et Marins	»	»	»
§ 11.			
Vagabonds, Mendiants	»	»	»
§ 12.			
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions	»	»	»
TOTAUX	56	4	60

TABLEAU N° X. — État, par catégorie pénale, des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été renfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.

CATEGORIES	CONDAMNÉS AYANT ENCOURU LA RELÉGATION (art. 4 de la loi du 27 mai 1885).							RÉCIDIVISTES PROPREMENT DITS (art. 56, 57 et 58 du Code pénal) ayant été condamnés antérieurement.					INDIVIDUS non légalement récidivistes condamnés antérieurement.				INDIVIDUS ayant été détenus dans des établissements d'éducation correct.		20	21	
	1	2	3	4	5	Récidivistes.	Non récidivistes.	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois.	Plus de quatre fois.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	TOTAL	Déjà compris dans des groupes précédents.			Sans antécédents.
PÉNALES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Travaux forcés	3	5	1	»	5	4	10	2	3	3	6	24	6	4	2	12	1	1	46	13	
Relégables	»	2	2	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»
TOTAL	3	7	3	»	9	4	10	2	3	3	6	24	6	4	2	12	1	1	50	13	

Nota. — Les individus ayant encouru la relégation (travaux ou relégables) doivent seulement figurer dans l'une des colonnes 2 à 5, quoiqu'ils appartiennent en même temps à l'un des deux groupes suivants (colonnes 8 à 17). La colonne 20 doit reproduire le total des colonnes 6, 7, 13, 17 et 19.

TABLEAU N° XI. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CATÉGORIES PÉNALES	CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAUX	TOTAL GÉNÉRAL
	1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7/10		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Travaux forcés	3	9	44	»	»	»	»	56	60
Relégables	»	»	»	»	»	»	4	4	
TOTAL	3	9	44	»	»	»	4	60	

TABLEAU N° XII. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, sous le rapport de l'instruction.

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
ILLETTRÉS	SACHANT LIRE	SACHANT LIRE et écrire.	SACHANT LIRE, écrire et calculer.	POSSÉDANT l'instruction primaire complète.	POSSÉDANT une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	
1	2	3	4	5	6	7
8	»	6	42	4	»	60

TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE		
		des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Travaux forcés.....	1 (1)	»	31	4	35	»	»	»
Relégables.....	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Remise de la peine de la relégation; travaux forcés maintenus.

Nota. — La remise de la relégation faite à un relégable sera comptée comme une remise totale de la peine.

TABLEAU N° XIV. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	Vois.	VOIES DE FAIT						TOTAL des colonnes 7 à 18.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	2	»	»	75	4	4	647	4	21	219	6	21	1.003
Relégables.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	2	»	»	75	5	4	647	4	21	219	6	21	1.004
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					1.004												

TABLEAU N° XV. — Mouvement de

EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1905.	ENTRÉES EN 1906.	TOTAL	SORTIES	
			TRANSFÉRÉS dans des établissements hospitaliers ou au quartier d'aliénés de Gaillon.	GUÉRIS
1	2	3	4	5
5	241	246	2	235

grâces, commutations de peines et récompenses.

LA PEINE		TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			OBSERVATIONS
de cinq ans et plus.	TOTAL	sur la proposition de l'Adminis- tration.	sur demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	DIXIÈMES supplémen- taires.	VERSEMENTS permanents.	TOTAL	
10	11	12	13	14	15	16	17	18
7	7	»	43	43	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	

sur l'état disciplinaire.

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de salle de discipline.	JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS pendant l'année.				
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimande.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.	Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
307	»	242	228	»	17	168	41	1.003	84	44	37	103	268	1.922	»	129	»	470	»	»	»	»
1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	1	8	»	»	»	»	»	»	»	»
308	»	242	228	»	17	168	41	1.004	85	44	37	103	269	1.930	»	129	»	470	»	»	»	»
1.004								269				2.059			470							

l'infirmerie, pendant l'année 1906.

PENDANT L'ANNÉE			EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1906.	JOURNÉES D'INFIRMERIE
LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL		
6	7	8	9	10
»	2	239	7	4.099

TABLEAU N° XVI. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé dans la maison.

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES malades suivant				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.							
	Restant au 31 décembre 1905.	Admis pendant l'année 1906.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.				
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Appareil circulatoire.....	1	5	5	1	4	1	3	»	»	»	1	»	»	2	3	»	»	5	»	»	»	»	»	1	»	4
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire.....	4	48	49	40	8	5	17	10	4	9	3	»	»	7	12	11	18	48	»	»	»	»	»	1	10	37
	5	12	14	2	10	1	1	5	5	»	»	»	»	8	4	»	»	12	»	»	»	»	»	6	4	2
	6	4	4	4	»	1	1	2	»	»	»	»	»	3	1	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	4
Appareil digestif et annexes....	7	1	1	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1
	8	4	4	4	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	3	1
	9	1	1	2	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Appareil génito-urinaire.....	10	2	2	2	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
	11	1	1	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»
	12	2	2	1	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	15	5	5	1	4	5	»	»	»	»	»	»	»	2	2	1	»	5	»	»	»	»	»	»	»	5
	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	17	2	2	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire..	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	19	4	4	4	»	»	2	»	2	»	»	»	»	1	1	1	1	4	»	»	»	»	»	»	»	4
	20	10	10	4	6	»	»	9	»	1	»	»	»	3	3	2	2	10	»	»	»	»	»	»	»	10
	21	10	10	9	1	2	2	3	3	»	»	»	»	3	4	2	1	10	»	»	»	»	»	»	1	9
	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil locomoteur.....	23	12	12	11	1	4	4	2	2	»	»	»	»	2	3	3	4	12	»	»	»	»	»	10	»	2
	24	14	14	3	11	»	»	»	10	4	»	»	»	1	3	4	6	14	»	»	»	»	»	»	»	14
	25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	26	5	5	3	2	»	»	5	»	»	»	»	»	»	»	1	4	5	»	»	»	»	»	»	»	5

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.								
	1	Restant au 31 décembre 1905.	Admis pendant l'année 1906.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Appareil sécrétoire	27																										
Pyrexies	28																										
	29																										
	30																										
	31																										
	32	1	48	49	48	7	12	11	13	5				8	14	10	16	48								7	41
Cachexies	33																										
	34		13	13	2	11	4	9							4	6	3	13							1		12
	35																										
Maladies contagieuses	36		10	10		10					10			1	3	3	3	10							10		
	37																										
	38		1	1	1			1									1	1							1		
Maladies de cause toxique	39																										
Maladies de cause mécanique	40		14	14	10	4	1	10	2	1				5	4	3	2	14							3		11
	41																										
	42																										
	43																										
	44		1	1	1					1							1	1							1		
	45																										
	46																										
Epidémies	47																										
	48																										
	49																										
	50		10	10	10	2	1	6	1							2	8	10									10
	51		2	2	2			2						1	1			2									2
TOTAL des admissions	5	241	246	166	75	29	54	80	43	21	14			48	66	51	76	241							35	25	181

NOTA. — Nombre des récives des maladies: 9. Nombre des journées d'infirmerie: 4.099.

TABLEAU N° XVIII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1905.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1906.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1906.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.						
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	TENTÉS			ACCOMPLIS									
PÉNALES	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Travaux forcés	»	»	»	2	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Relégués	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XIX. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1906. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1906.			PRODUIT NET	Gratifications.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Service général.....	7.636	25	»	25	15	»	15	5.359 19	91 18	5.450 37	0 70 18	0 01 19	0 71 37
Bâtiments et divers..	1.244	4	»	4	»	»	»	853 70	14 50	868 20	0 68 63	0 01 16	0 69 79
<i>Travaux industriels</i>													
Chaussons.....	8.419	28	»	28	»	»	»	4.132 65	26 15	4.158 80	0 49 08	0 00 31	0 49 39
Corsets (vieux).....	15.425	50	»	50	32	»	32	4.947 45	16 23	4.963 68	0 32 07	0 00 10	0 32 17
Cordonnerie.....	41	»	»	»	»	»	»	27 72	»	27 72	0 67 60	»	0 67 60
Couffins d'emballage.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Effilochage.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Émonchettes.....	13.371	44	»	44	6	»	6	4.893 41	25 »	4.918 41	0 36 59	0 00 19	0 36 78
Raboutage de cordes.	2.959	9	»	9	»	»	»	653 47	»	653 47	0 22 08	»	0 22 08
Triage de haricots...	53	»	»	»	»	»	»	16 16	»	16 16	0 30 49	»	0 30 49
TOTAUX.....	49.148	160	»	160	53	»	53	20.883 75	173 06	21.056 81	0 42 49	0 00 35	0 42 84

TABLEAU N° XXIII. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de CHÔMAGE faute de travail.	JOURNÉES de CONdamnÉS à la DÉPORTATION ou à la DÉTENTION n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES de MALADIE	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de LA SALLE de discipline.	TOTAL
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Jours fériés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		A L'ISOLEMENT sans travail.	Par PUNITION disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13
49.148	»	»	»	10.722	13.107	1.287	»	129	1.930	»	80.422
49.148		25.416			2.059						

TABLEAU N° XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1906, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		AU CHÔMAGE faute de travail.	CONDAMNÉS à la DÉPORTATION ou à la DÉTENTION n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A L'INFIRMERIE	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A LA SALLE de discipline.	TOTAL
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		OBSERVATION et isolement.	Par PUNITION ou mesure disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
53	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»	60
53		»			»		»		»		60

VI

RENSEIGNEMENTS DIVERS

RELATIFS

AUX ENTREPRISES DES MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE

ET DE CORRECTION